
VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MERCREDI 5 AVRIL 2017 A 11 HEURES

A la requête de La BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par l'article L512-2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et Etablissements de Crédit, dont le siège était à RENNES (35040), 1 Place de la Trinité, et désormais 15, Boulevard de la Boutière CS 26858 à 35768 SAINT GREGOIRE CEDEX, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°549 200 400, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat, Maître E. BALK-NICOLAS, membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS – DOUBLET, avocats associés au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur

Des biens dont la désignation suit :

**COMMUNE DE REDENE
LIEUDIT « L'ILE OUEST »**

UN BATIMENT d'une surface de 376,63 m2

comprenant une assise en parpaings au-dessus de laquelle sont dressées des parois en bois, doublées par endroit de tôles de bardage métalliques. La toiture est composée de tôles de fibrociment sur une charpente de bois. Le bâtiment comprend 4 portes d'accès et un grand portail côté pignon et

UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET DE DEGAGEMENT, espace vert

Le tout cadastré section YA n°146, lieudit « Sainte Marguerite », pour 10a 00ca et section YD n°246, lieudit « L'île Ouest », pour 41a 88ca. Un bail commercial est en cours.

**Mise à prix
10.000,00 € (Dix-Mille euros)**

Les biens ci dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 8 Mars 2016 portant le n° 16/00028, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS

Visite sur place par Maître JACQ, huissier de justice à QUIMPERLE, le 10 MARS 2017 à 16 heures